

Cournonterral, le 25 mai 2022

Convocation au Conseil Municipal

Mercredi 1^{er} juin 2022 – 19h

Salle du Conseil Municipal (place Viala)

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Approbation du PV de la séance du 13 avril 2022
- Affaires suivantes :

Urbanisme / Aménagement / Environnement	PROJET DE DELIBERATION D2022-28 – LYCEE - ACQUISITIONS DE PARCELLES NECESSAIRES A L'IMPLANTATION DU FUTUR LYCEE - COMPLEMENTS
	PROJET DE DELIBERATION D2022-29 – MISE EN PLACE D'ASTREINTES FINANCIERES POUR LES INFRACTIONS D'URBANISME
	PROJET DE DELIBERATION D2022-30 – PARCELLES BE20 BE22 – ACHAT A LA SAFER
	PROJET DE DELIBERATION D2022-31 – PARCELLES BE106 BE109 – ACHAT A LA SAFER
	PROJET DE DELIBERATION D2022-32 – ATLAS DE LA BIODIVERSITE METROPOLITAINE
Finances	PROJET DE DELIBERATION D2022-33 – ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1 ^{er} JANVIER 2023
	PROJET DE DELIBERATION D2022-34 – CESSION EQUIPEMENT DE NETTOYAGE GLUTTON A MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE
	PROJET DE DELIBERATION N°D2022-35 : DISPOSITIF FRANCE SERVICES - DEMANDE DE SUBVENTIONS FNADT ET FIO
Ressources humaines	PROJET DE PROJET DE DELIBERATION D2022-36 – ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL (1607h)
	PROJET DE DELIBERATION D2022-37 – CREATION D'UN COMITE SOCIAL TECHNIQUE (CST) COMMUN ENTRE LA COMMUNE ET SES ETABLISSEMENTS PUBLICS RATTACHES EMPLOYANT MOINS DE 50 AGENTS
	PROJET DE DELIBERATION D2022-38 – TABLEAU DES EFFECTIFS
Administration générale	PROJET DE DELIBERATION D2022-39 – BUDGET PARTICIPATIF – CREATION ET ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR
	PROJET DE DELIBERATION D2022-40 – REMBOURSEMENT DE FRAIS AUX ELUS
	PROJET DE DELIBERATION D2022-41 – DENOMINATION DE VOIES
Commande Publique	PROJET DE DELIBERATION N°D2022-42 – CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES PUBLIQUES AVEC 3M POUR L'ACQUISITION DE LOGICIELS
	PROJET DE DELIBERATION N°D2022-43 - CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC 3M POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES ET AUDIO VISUELS

La séance se déroule dans le cadre des dispositions de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire : possibilité de tenue du Conseil Municipal en tout lieu, quorum d'un tiers et possibilité de 2 pouvoirs par conseiller municipal.

Elle se déroule en public avec une jauge restreinte à 35 personnes maximum (conseillers municipaux compris). Elle est retransmise en direct par Facebook Live.

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'William ARS', written in a cursive style.

William ARS